



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agences immobilières

Question écrite n° 117418

Texte de la question

Mme Jacqueline Farreyrol interroge M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur le respect des droits des consommateurs au regard des abus constatés par une enquête du magazine Que Choisir dans certaines agences immobilières. Si, heureusement, la majorité d'entre elles respecte le cadre légal, certaines appliquent des critères de recevabilité des dossiers qui contournent ou transgressent l'esprit de la loi. Pour tenir compte des préoccupations des français en termes d'accès au logement, elle souhaiterait connaître les contrôles et sanctions que le Gouvernement entend mettre en place pour lutter contre ces abus.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Farreyrol](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117418

Rubrique : Professions immobilières

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2011, page 9525

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)